

HE



FR0201081

Gestion INIS
Doc. Enreg. le 20/1/2002.
N° TRN FR.020.1081

Le groupe EDF et le développement durable

Contacts :

Benoît GAUSSERON ☎ 01 40 42 22 55 - benoit.gausseron@edf.fr
Stephan GABARD ☎ 01 40 42 29 49 - stephan.gabard@edf.fr

Sommaire :

Du concept à la mise en oeuvre

L'élaboration de l'Agenda 21 d'EDF

Le développement durable : une nécessité pour les énergéticiens

Une démarche engagée depuis 1992

EDF intensifie ses efforts pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement

EDF se donne les moyens de devenir un leader dans les nouvelles énergies renouvelables

R et D et développement durable

La solidarité

Clients en difficulté

L'accès à l'électricité dans les pays en développement

EDF lance le programme ACCES

Du concept à la mise en œuvre

C'est la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le Développement (Sommet de la terre de Rio en 1992), qui consacre pleinement le concept de développement durable ainsi défini : « le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ». En présence de milliers d'associations, 173 États signent un programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle, l'Agenda 21.

Le développement durable est une démarche qui vise à concilier :

- le développement économique,
- l'équilibre social,
- et la prise en compte de l'environnement.

L'adoption par les États de l'Agenda 21 de Rio conduit à la création de Commissions nationales du développement durable et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable. Les États, les collectivités locales et les entreprises sont invités à concevoir des plans d'action à leur échelle, intégrant les principes de l'Agenda 21.

L'élaboration de l'Agenda 21 d'EDF

Le projet d'Agenda 21 d'EDF a été élaboré, à partir des principes définis à Rio, sur la base de 21 principes d'action. Ces derniers ont été soumis au regard de personnalités extérieures, d'organisations syndicales et du personnel du groupe. Ils ont été enrichis de ces apports avant d'être soumis à des panels de clients.

Il s'organise autour de 4 thèmes :

- . agir de manière transparente,
- . agir en entreprise responsable,
- . passer au crible du développement durable nos activités, nos investissements et nos offres,
- . agir en partenariat avec les autres acteurs du développement durable.

Aussi, pour éviter qu'il ne reste à l'état de principe, l'Agenda 21 est adossé à un dispositif de mise en œuvre. Il sera complété par **des indicateurs de suivi** qui seront tout à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ceux-ci sont construits en association avec des personnalités extérieures et placés sous le regard d'agences de notation environnementale et sociale.

Au niveau le plus élevé de l'entreprise, un directoire est chargé de piloter la mise en œuvre de la politique de développement durable d'EDF.

En outre, EDF souhaite être partenaire des collectivités territoriales dans l'élaboration d'agendas locaux en France.

Le développement durable: une nécessité pour les énergéticiens

L'un des axes primordiaux du développement durable est la lutte contre les inégalités. Aujourd'hui, deux milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'électricité, source de progrès économique et social. Et deux milliards d'hommes et de femmes vont s'ajouter, dans les 25 ans à venir, aux six milliards d'êtres humains actuels, essentiellement dans les pays les plus pauvres.

La première responsabilité du groupe EDF, présent dans 28 pays, est de faire valoir le droit à l'énergie, de porter partout des solutions énergétiques qui répondent aux besoins de développement tout en préservant l'environnement. Quels que soient les efforts faits en matière de maîtrise de l'énergie, les besoins en énergies sont et seront considérables: la consommation mondiale d'électricité va doubler dans les 20 ans à venir. Ainsi, pendant cette période, il sera construit autant de centrales électriques que pendant tout le XXème siècle.

La seconde responsabilité du groupe est de promouvoir tous les usages économes en énergie, notamment dans le but de préserver les ressources de la terre. Ainsi, avec l'Ademe et d'autres partenaires, EDF assure l'information et la promotion de tous les produits et services permettant une utilisation plus rationnelle de l'énergie et de l'électricité :

- plaquette d'information sur la consommation énergétique des appareils électro-ménagers,

- accompagnement_commercial (offres Vivrelec apportant des aides financières aux seules solutions économes en énergie: dépenses d'isolation, utilisation des énergies renouvelables comme les pompes à chaleur...),
- Recherche et développement (la MDE - Maîtrise de la Demande Energétique - représentant une part très importante du budget de la R et D d'EDF).

En matière de transports, EDF s'engage aux côtés des collectivités locales et des entreprises de transport pour contribuer à la satisfaction des besoins de mobilité par des modes de transport respectueux de l'environnement (transports ferroviaires, métro, tramways, autobus électriques, livraisons en ville).

EDF contribue également beaucoup à la promotion de la HQE (Haute Qualité Environnementale), qui consiste, par exemple pour le bâti, à intégrer, dès la conception des ouvrages, une approche respectueuse de l'environnement (via l'analyse du cycle de vie des matériaux, mais aussi via l'optimisation des besoins en énergie, l'intégration des énergies renouvelables dans le bâti...).

Une démarche engagée depuis 1992

- **En avril 1992 était créé le E7** première organisation internationale à rassembler des industriels autour des enjeux du développement durable : EDF (France), ENEL (Italie), TEPCO et Kansai (Japon), HydroQuébec et Ontario Power Generation (Canada), American Electric Power (Etats-Unis), RWE (Allemagne). Le E7 a apporté son soutien à plusieurs projets de développement énergétique durable en Indonésie, en Jordanie, au Zimbabwe... En 2000, à la conférence de La Haye sur le changement climatique, il a présenté sa position en faveur des "mécanismes de flexibilité" du Protocole de Kyoto et a annoncé une opération exemplaire d'électrification décentralisée par microcentrale hydroélectrique en Bolivie, première application du "mécanisme de développement propre". En 2001, deux nouveaux projets de mécanisme de développement propre sont présentés lors du sommet sur le changement climatique de Marrakech : aux Galapagos et au Bouthan.

- **En signant le 19 octobre 1999 la Charte des entreprises publiques** sur le développement durable, EDF s'engageait à intégrer le développement durable au sein de son organisation et de sa stratégie. Autres signataires : Aéroport de Paris, Caisse des Dépôts et consignations, Gaz de France, Office National des Forêts, RATP, SNCF, Voies Navigables de France. *"Nous, entreprises publiques signataires de la présente charte, déclarons que le développement durable, qui permet de satisfaire nos besoins actuels et ceux de nos clients, sans compromettre les besoins des générations futures, est partie intégrante de nos missions de service public."* (Extrait de la Charte).

- **Dans la continuité**, EDF prenait dix engagements pour le développement durable parmi lesquels :
 - . *économiser les ressources non renouvelables, diminuer les pollutions et limiter les gaz à effet de serre,*
 - . *faire progresser la sécurité et la santé,*
 - . *faire contribuer l'électricité au développement économique et social de tous.*

Ces dix engagements constituent aujourd'hui la base du système de management environnemental (ISO 14001 du groupe EDF).

- **En juin 2000 l'ADEME et EDF** ont signé un nouvel accord-cadre d'une durée de trois ans qui s'inscrit dans la logique du Protocole de Kyoto et du Plan gouvernemental de Lutte contre le Changement Climatique et vise à favoriser le développement de l'efficacité énergétique, de la qualité environnementale et des énergies renouvelables. Il mobilise 560 millions de francs et il est financé à parité par les deux partenaires.
- **En 2000**, l'application du **programme de renforcement du service public** lancé en décembre 1999 s'est traduite par :
 - . un renforcement des actions auprès des plus démunis (amélioration du logement social, distribution de lampes basse consommation, sensibilisation des jeunes des quartiers sensibles à la Maîtrise de la demande d'énergie et à la sécurité électrique),
 - . l'amélioration de la sécurité et de la qualité des réseaux,
 - . un meilleur accueil du public.

- **Le 28 novembre 2000** les présidents d'EDF et de Gaz de France réaffirmaient leur engagement en faveur de la solidarité dans quatre domaines prioritaires :
 - . la relation avec les clients en difficulté et la mise en œuvre du droit à l'électricité,
 - . l'aide à l'emploi et à l'employabilité,
 - . la politique de la ville et la solidarité avec les territoires,
 - . le mécénat de la solidarité en faveur des personnes souffrant de grande exclusion économique, sociale ou physique.

Au sein du groupe, un directoire Solidarité assure la mise en œuvre des actions, en s'appuyant sur la Mission solidarité. Chaque unité (Centrale de production, centre de distribution...) sur le territoire français devra consacrer 1 MF par an à ces actions.

- **En 2001, EDF a adhéré au Global compact, la charte des Nations Unies en faveur du développement durable** lancée à l'initiative de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies. Le Global compact demande aux sociétés d'adopter, de soutenir et d'appliquer un ensemble de valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail et de l'environnement. Déjà plus de 400 entreprises dans le monde y ont adhéré.

- **Le 6 décembre 2001, EDF et Gaz de France ont signé avec le ministère délégué à la ville** une convention nationale définissant l'implication des deux entreprises dans la politique de la ville. Les actions prévues par cette convention s'articulent autour de quatre thèmes : renforcer la présence et la proximité dans les quartiers prioritaires, accompagner les projets de renouvellement urbain, contribuer au lien social et à la lutte contre l'exclusion, développer l'aide à l'emploi.

EDF intensifie ses efforts pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement

La production d'électricité d'EDF, à plus de 90 % d'origine hydraulique et nucléaire, constitue une contribution efficace à la lutte contre le changement climatique. Ces deux moyens de production ne rejettent quasiment aucun gaz à effet de serre et contribuent à faire de la France un des pays industrialisés où les émissions de ces gaz sont les plus faibles.

Avec une production hydraulique de 65 milliards de kWh (en 2000), EDF est le premier producteur d'électricité d'origine renouvelable de l'Union européenne.

Partout où elle est présente, EDF a l'ambition d'utiliser des technologies économes en ressources et efficaces en termes énergétiques, investit dans des techniques de production innovantes et s'engage dans le développement des énergies renouvelables. Les investissements internationaux d'EDF sont ainsi passés au crible des critères du développement durable. Le développement durable est désormais le ciment du groupe EDF dans son développement international.

Le 23 octobre 2000, EDF et ses partenaires chinois ont ainsi signé un accord pour le développement du projet « Beijing Blue Sky ». Celui-ci vise à améliorer la qualité de l'air de Pékin en remplaçant par des systèmes de cogénération (cycles combinés à gaz) de vieilles chaudières au charbon alimentant la capitale. Ce projet est le premier destiné à répondre aux problèmes de pollution grandissants que connaît Pékin, candidate aux Jeux Olympiques de 2008.

EDF se donne les moyens de devenir un leader dans les nouvelles énergies renouvelables

En prenant une participation de 35 % dans la société SIIF Energie, premier opérateur français dans les nouvelles énergies renouvelables, le groupe EDF s'est doté de compétences pour développer les nouvelles énergies renouvelables. « Notre ambition est de devenir l'un des leaders mondiaux dans les nouvelles énergies renouvelables. EDF s'engage fortement dans le développement d'un éolien rentable, » indique Jean-Pierre Bourdier, directeur de l'environnement d'EDF. Le groupe a pour objectif d'occuper 20 à 30 % du marché français de l'éolien d'ici 2010.

Par ailleurs, EDF est engagé dans des programmes d'énergies renouvelables à l'international. Ainsi, il a lancé en mai 2000, en partenariat avec TotalFinaElf, l'un des programmes d'électrification décentralisée le plus important du monde, à Bahia au Brésil : 14 000 foyers, soit près de 50 000 personnes, seront alimentées en électricité photovoltaïque.

Dans les deux ans à venir, tous les sites et les activités du groupe EDF devront être certifiés ISO 14001. En France, après la centrale thermique du Havre, celles de Vitry et de la Maxe 1, ainsi que plusieurs centres de distribution, ont obtenu en 2000-2001 le label ISO 14001. Les unités qu'EDF construit au Mexique s'engagent également dans cette voie. Plusieurs entreprises du groupe, comme Edenor et Nihueles en Argentine et Graninge en Suède sont déjà certifiées.

R et D et développement durable

En 2002, près de 20% du budget consacré par EDF à la Recherche et Développement sont investis dans des axes relevant directement de l'engagement du groupe dans le développement durable. Sont notamment concernés les domaines suivants :

- Les offres propres et économes en énergie faites aux clients (maîtrise de la demande énergétique (MDE), haute qualité environnemental (HQE), notamment du bâti, efficacité énergétique des processus industriels...)
- le nucléaire, en particulier le volet consacré aux déchets et aux réacteurs du futur,

- les énergies renouvelables, avec, en priorité, l'éolien off shore et le photovoltaïque.

Les études d'impact sanitaire et le respect de la faune, de la flore et des paysages représentent également des axes forts de recherche. A noter enfin: un volet en forte progression sur l'électrification rurale décentralisée dans les Pays en développement.

Huit des 21 engagements de l'Agenda 21 d'EDF sont particulièrement concernés par ces efforts de recherche.

La solidarité

Le groupe EDF s'engage tous les jours dans des actions de solidarité. Il s'agit aussi bien d'actions vis-à-vis de ses clients les plus défavorisés, d'actions visant à l'insertion de personnes en difficulté ou encore d'opérations pour lutter contre l'exclusion.

Au-delà de ses responsabilités d'énergéticien, EDF a en effet une responsabilité sociale. En relation étroite avec de nombreux partenaires, elle s'engage en faveur de l'emploi et concentre ses activités de parrainage sur des actions utiles à la société d'aujourd'hui et de demain.

La Fondation EDF privilégie ainsi la lutte contre la grande exclusion, qu'elle soit économique, physique ou sociale. Aux Restos du Cœur, la Fondation offre des moyens financiers et techniques pour les campagnes hivernales de distribution de repas. Dans le même esprit, elle soutient la Fédération nationale des Banques Alimentaires et s'engage en faveur des personnes sans domicile fixe aux côtés du Samu Social de Paris, avec notamment la mise à disposition de cet organisme d'une dizaine de salariés.

Parallèlement, afin que le handicap ne soit pas un obstacle à l'emploi, EDF et Gaz de France favorisent l'insertion et la formation professionnelle des personnes handicapées. Depuis 11 ans, 990 personnes handicapées ont été embauchées et environ 500 personnes handicapées travaillent en permanence pour EDF et Gaz de France dans les ateliers protégés et les centres d'aide par le travail. Parallèlement, 1 000 travailleurs handicapés ont reçu une aide et ont pu accéder à un emploi dans des entreprises extérieures.

Clients en difficulté

Aux clients en difficulté de paiement, EDF propose le Service Maintien d'Énergie (SME) : trois kilowatts leur sont garantis, ce qui correspond au fonctionnement simultané d'un réfrigérateur, de la télévision et d'un ou deux convecteurs de chauffage. Ce service maintien d'énergie est une mesure d'attente, le temps que le dossier de ces clients soit étudié par les services sociaux. Parallèlement, EDF met en œuvre un principe : celui de ne jamais couper l'électricité sans qu'il y ait eu, auparavant, une rencontre avec les personnes afin de rechercher jusqu'au bout une solution.

EDF contribue au Fonds Solidarité Énergie (FSE) alimenté par l'État, les collectivités territoriales et les Caisses d'Allocations Familiales. Ce fonds permet de prendre en charge les factures des clients en difficulté. En 2000, EDF et Gaz de France ont versé 67 millions de francs au FSE. Alors qu'en 1993, EDF aidait 52 000 familles incapables de payer leur facture d'électricité, EDF en aide aujourd'hui 222 000.

Les actions de solidarité d'EDF ne se limitent pas à la France. Ainsi, en Grande Bretagne, la filiale London Electricity a mis en place un programme « Energy for everyone » destiné aux personnes âgées, aux handicapés et aux démunis : facilités de paiement des factures, étalement des dettes, conseils énergétiques, services prioritaires, prix de l'énergie aménagés. En Argentine où EDF est présente avec une filiale de distribution, Edenor, 40 000 familles vivant dans des « villas miserias », des bidonvilles, bénéficient de dispositions spéciales de facturation.

L'accès à l'électricité dans les pays en développement

Au plan international, le groupe EDF s'engage en faveur du droit à l'électricité, à l'heure où 2 milliards d'être humains n'ont pas encore accès à l'électricité, bien indispensable au développement économique et social. Il développe des moyens d'électrification les plus adaptés, notamment à partir d'énergies renouvelables, dans les pays en développement.

C'est ainsi qu'en Afrique du Sud, EDF assure depuis 1994 l'électrification du township de Khayelitsha, ville d'environ 500 000 habitants située à une trentaine de kilomètres de la ville du Cap.

Dans le cadre des actions du E7, EDF intervient dans un projet d'électrification décentralisée au Niger, un village solaire en Indonésie, un équipement de dépollution dans une centrale thermique en Jordanie, des micro-centrales hydrauliques au Zimbabwe et en Bolivie.

EDF lance le programme ACCES

Afin d'être présente auprès des populations rurales des pays en développement, EDF a lancé en 2001 le programme ACCES (ACCession à l'Electricité et aux Services).

ACCES consiste à développer et mettre en place dans les villages éloignés du réseau électrique, dans les pays en développement, un ensemble de projets rentables d'électrification rurale décentralisée. Chaque projet conduit à la création d'une SSD (Société de Services Décentralisés), structure locale d'exploitation des services apportés aux populations concernées.

Pour subsister, les populations qui n'ont pas accès à l'énergie utilisent bougies, bois, pétrole, charbon... Autant de solutions coûteuses et nuisibles pour l'environnement. L'ambition d'EDF à travers le programme ACCES consiste à apporter des solutions à la fois moins chères et plus respectueuses de l'environnement.

Le recours aux énergies locales et renouvelables est privilégié. Toutefois, l'utilisation de groupes électrogènes ou d'autres sources d'énergie peut être nécessaire, notamment pour répondre aux besoins de puissance dans le démarrage de certaines activités économiques.

-L'ambition d'ACCES d'ici fin 2003 est de permettre l'accès à l'électricité à plus de 300 000 personnes :

- Maroc :	80 000
- Mali :	75 000
- Maroc :	80 000
- Madagascar :	120 000
- Brésil :	70 000
- Afrique du Sud :	90 000